

" MISE en PLACE d'une COMPTABILITÉ dans une A.S.C.E "

VNF/DT Bassin de la Seine à JOINVILLE-LE-PONT

- du lundi 21 mars (14h00) au jeudi 24 mars 2016 (16h00)
 du mercredi 23 mars (9h00) au jeudi 24 mars 2016 (16h00)

NOM..... PRÉNOM.....

A.S.C.E N° CARTE D'ADHÉRENT N°.....

FONCTIONS AU SEIN DE L'A.S.C.E.....

ADRESSE PROFESSIONNELLE COMPLETE.....

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL..... FAX.....

ADRESSE e.mail.....

ADRESSE PERSONNELLE.....

TÉLÉPHONE PERSONNEL..... TÉLÉPHONE PORTABLE.....

ADRESSE e.mail.....

ACCUEIL - SÉJOUR (* prestations payées directement et individuellement par le stagiaire)

Arrivée : Jour.....Heure.....Moyen de transport.....Lieu.....

Départ : Jour.....Heure.....Moyen de transport.....Lieu.....

Hébergement *

non..... oui.....) chambre simple.....
) chambre double..... partagée avec.....

Nuitées des lundi mardi mercredi jeudi

Restauration *

Repas midi des lundi mardi mercredi jeudi

Repas soir des lundi mardi mercredi jeudi

Serez-vous muni d'un ordinateur portable ? non..... oui.....

AVIS MOTIVÉ DU PRÉSIDENT DE L'A.S.C.E.....

NB : Cette fiche n'implique pas nécessairement l'inscription définitive.
 Les candidatures sont acceptées en fonction de leur date de réception
 au bureau de NICE.

A..... le.....

(date, nom et signature du Président)

Veillez retourner cette fiche accompagnée d'un **chèque** établi à l'ordre de la **FNASCE** de **45 € (frais d'inscription)**, **pour le 29 février 2016** au Bureau Formation à l'adresse suivante : Services de l'État dans les Alpes-Maritimes - D.D.Territoires et Mer - FNASCE - Mme Maryse GARANDEAU - CADAM - 147, boulevard du Mercantour - 06286 NICE CEDEX 3

ATTENTION : Seules seront retenues, les candidatures (fiche d'inscription et paiement) présentées avec l'avis motivé du Président de l'Asce et reçues à Nice, à la date limite d'inscription. Aucune inscription par fax, mail ou téléphone ne sera effective.